

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

1. Intitulé du module : Les âges de la vie 2020-2021

Code : S.PH.370.3002.F.14 **Type de formation :** Bachelor Master MAS CAS Autre ...

Niveau : Module de base Module d'approfondissement Module avancé Module spécialisé Autre : ...

Type : Module principal Module lié au module principal Module facultatif ou complémentaire Module à option

Caractéristique : Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32, al. 1 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle : Module sur 1 semestre Semestre d'automne Module sur 2 semestres Semestre de printemps Autre : ...

2. Organisation

Crédits ECTS : 5

Langue principale d'enseignement

Français Allemand Italien Anglais

3. Prérequis

Avoir validé le module ... Avoir suivi le module ... Pas de prérequis Autre : ...

4. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Objectifs généraux d'apprentissage

- Comprendre les spécificités propres aux différents âges de la vie d'un point de vue physiologique psychologique et sociologique.
- Au travers d'une problématique pathologique similaire, savoir analyser les situations avec le prisme propre à chaque âge.

Rôles et compétences visées

- A. **Rôle Expert :** compétences Ab1, Ab2, Ab3, Ab4
- B. **Rôle Communicateur -trice :** compétences Bb1, Bb2, Bb3, Bb4
- C. **Rôle Collaborateur -trice :** compétences Cb1, Cb2, Cb3, Cb4
- D. **Rôle Manager :** compétences Db1, Db2, Db3
- E. **Rôle Promoteur -trice de la santé :** compétences Eb1, Eb2, Eb3, Eb4
- F. **Rôle Apprenant-e et formateur -trice :** compétences Fb1, Fb2, Fb3, Fb4
- G. **Rôle professionnel-le :** compétences Gb1, Gb2, Gb3, Gb4

5. Contenus et formes d'enseignement

Contenus

- Ressources physiopathologiques spécifiques à l'enfant, l'adolescent, l'adulte et la personne âgée.
- Elaborer un diagnostic physiothérapeutique en intégrant les spécificités liées à l'âge du patient.
- Déterminer des objectifs adaptés à l'âge du patient et au contexte d'intervention.
- Elaborer un plan de traitement en incluant la ré-évaluation pour atteindre les objectifs visés.
- Mettre en œuvre et adapter les interventions physiothérapeutiques en tenant compte de l'âge du patient.
- Choisir, adapter et utiliser les moyens de transmission de l'information adaptés à l'âge du patient.
- Collaborer avec les différents professionnels de santé en fonction du contexte clinique.

Modalités pédagogiques

- Cours magistraux et compléments pratiques
- Présentation de situations cliniques
- Recherche bibliographique pour étayer les situations présentées

6. Modalités d'évaluation et de validation

Modalités d'évaluation

Oral Ecrit Pratique Dossier

- **Modalités** : Evaluation écrite sur table
- **Date de l'examen ou du retour des travaux** : Semaine 7

Conditions de validation du module

Condition particulière liée à la présence :

- pas de condition particulière
 une présence minimale de 80% aux ... est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'évaluation. Si le seuil de ... périodes d'absence est dépassé, l'étudiant-e obtient la note F et est en répétition.

Le module est validé si la/les condition(s) cochée(s) ci-dessous est/sont remplie(s) :

- Note finale au moins égale à E
 Pas plus de ... d'épreuves inférieures à ...
 Autre condition : ...

Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant-e-s au plus tard le jour de la présentation du module.

7. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation possible Pas de remédiation Autre :

Remédiation

- **Modalité** : Evaluation complémentaire portant sur les insuffisances constatées, selon consignes transmises par écrit par le/la responsable de module.
- **Date** : Semaine 36
- **Conditions de validation du module** :
 - Le module est validé si la note de l'évaluation complémentaire est suffisante.
 - Les conditions de validation initiale s'appliquent (point 6). Les notes de l'évaluation complémentaire remplacent les notes initialement insuffisantes pour le calcul de la note de validation du module.

Selon les art. 29 et 30, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, chaque module ne peut être répété qu'une seule fois.

Répétition

- **Modalités** : Réalisation d'un travail/projet individuel correspondant aux objectifs fixés et aux compétences visées dans le descriptif de module de l'année académique de la répétition, ou suivi du module en présentiel en fonction de la situation d'études de l'étudiant-e.
- **Délai** : En principe dans le semestre académique suivant, au plus tard dans l'année académique suivante.
- **Conditions de validation du module** : Le module est validé aux conditions fixées dans le descriptif de module de l'année académique de répétition.
La note obtenue après répétition est A à E (module validé) ou F (échec).
Selon l'art. 31 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020, en cas d'échec, l'étudiant-e est en échec définitif pour ce module.

8. Remarques

9. Bibliographie principale

Les supports de cours sont accompagnés d'une bibliographie de référence.

10. Enseignant-e-s

- Ancey Céline, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Balthazard Pierre, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Demeulenaere Philippe, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Perret Nicolas, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Zwissig Camille, Maître d'enseignement, physiothérapeute, HESAV, Lausanne
- Autres intervenant-e-s issu-s-es de la pratique professionnelle en physiothérapie

Nom du responsable de module : Philippe Demeulenaere

Descriptif validé le : 27.08.2020

Par : MTR